

Faux et usage de faux, et usurpation de titre

L'ancien parachutiste révoqué passait pour un médecin militaire

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

La Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), ex-"B2", a dernièrement mis un terme aux activités illicites d'un ancien militaire radié des effectifs de l'armée de Terre. Ayant réussi à falsifier des cachets de deux médecins en service à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, dont il s'était attribué les identités, Estène Levis Nzamba Nzamba délivrait illégalement des certificats médicaux aux militaires qui lui en faisaient la demande.

LA prison centrale de Libreville a reçu, la semaine dernière, un nouveau locataire. Estène Levis Nzamba Nzamba, Gabonais de 35 ans, y a été placé sous mandat de dépôt, à la suite de son inculpation par l'autorité judiciaire pour faux et usage de titre. Des délits prévus et réprimés par les articles 125, alinéas 1 et 2, et 165 du Code pénal.

Ancien militaire affecté au 1er Régiment des parachutistes gabonais (RPG), Nzamba est radié des effectifs de l'armée de Terre depuis 2012. Mais depuis lors, il ne chômait pas. En effet, grâce à deux cachets falsifiés par ses soins, lui conférant la qualité de médecin capitaine, à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, l'ancien parachutiste révoqué réussissait à combler ses besoins existentiels en délivrant, de façon illicite, des certificats médicaux aux militaires des Forces armées qui sollicitaient ses services.

Nzamba Nzamba raconte: « je me suis rendu à l'hôpital militaire pour une consultation. A l'issue de celle-ci, le médecin m'a accordé un repos médical de 30 jours. Suite à cela, je suis allé à mon domicile, j'ai falsifié ce document à l'aide du blanco et je suis allé faire des tirages. C'est ainsi que je me suis retrouvé avec un certificat vierge, que j'ai utilisé jusqu'à ce jour», explique le mis en cause aux enquêteurs de la Direction générale des contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), qui l'ont

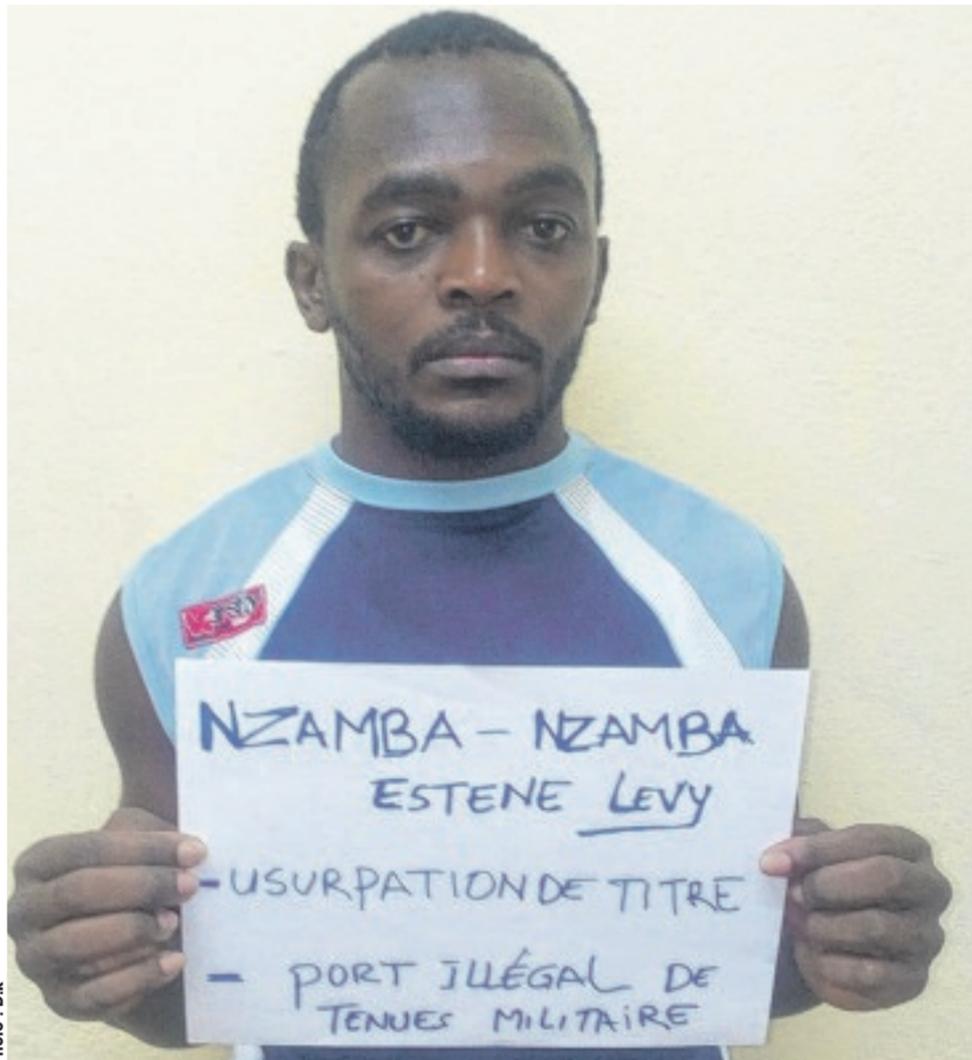


Photo : D.R

Nzamba Nzamba exhibant les raisons de son interpellation.

interpellé. Les cachets trouvés en sa possession portaient les identités des capitaines Kévin Awore et Sabrina E Moulouango, tous deux médecins à l'hôpital militaire, sis au PK 9, qui l'auraient déjà reçu en consultation. Et une fois en possession de ces sceaux, Nzamba pouvait, à la demande de tous les collègues et frères d'armes qui passaient la "commande" auprès de lui, accorder des repos fantaisistes, allant même jusqu'à 30 jours. Tout ceci, au détriment des services utilisateurs des agents illicitement mis au repos par le pseudo-médecin de santé militaire. Sans être plus explicite, Nzamba explique, d'ailleurs aux agents, que sa dernière transaction du genre remonterait au 26 octobre dernier. A l'issue de celle-ci, il se fera, hélas, prendre par les éléments du célèbre "B2". Reste à présent à savoir combien de temps il va devoir passer à Gros-Bouquet avant d'être jugé, les magistrats étant toujours en grève illimitée.

RÉ-OUVERTURE LE 21 DECEMBRE

CEICIAIDIO

NOUVEAUX : PAIN ET VIENNOISERIE FRAICHE

LALALA

PÈRE NOËL, CLOWN, MAQUILLAGES ENFANTS, CADEAUX ET BONS D'ACHATS A GAGNER DU 21 AU 24 DECEMBRE

PRÈS DE CHEZ VOUS, POUR MIEUX VOUS SERVIR.

ANIMATION DJ

Dégustations Offertes*

CECAGADIS

*Toutes les dégustations offertes dans le cadre de la promotion du 17 au 24/12/2016 par le groupement de 121201 tout d'abord de cette opération.